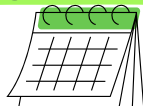


LE COIN DES INFOS

A vos agendas



2 février : Journée mondiale des zones humides

4 février : Journée mondiale contre le cancer

Du 6 au 8 février : Journées mondiales sans téléphone mobile

10 février : Journée mondiale des légumineuses

Quels sont les enjeux du tri à la source des biodéchets ?



Les biodéchets représentent un tiers du contenu de nos poubelles grises et finissent brûlés ou enterrés. Or, les déchets verts et alimentaires sont une ressource importante pour nourrir les sols ou produire du biogaz. C'est pourquoi depuis le 1^{er} janvier 2024, toutes les collectivités doivent proposer une solution de tri à leurs habitants. Alors, concrètement, que va-t-il se passer ? L'ADEME vous dit tout sur les origines de cette obligation, sur ce que cela implique et sur les bénéfices de cette nouvelle organisation :

https://infos.ademe.fr/economie-circulaire-dechets/2024/le-tri-a-la-source-des-biodechets-cest-maintenant/?utm_campaign=Newsletter_ADEME_INFOS_371&utm_source=Connect&utm_medium=email

Fondation
taraocéan
explorer et partager

Documentaires A visionner avec vos élèves

La Fondation Tara océan propose **6 documentaires**, assortis d'un **quiz élève**, qui abordent des **thématiques environnementales** d'importance majeure : la **protection de l'océan** et la **sauvegarde de la biodiversité** à travers un regard inédit sur la science en action et les enjeux du développement durable.

Le Climat, les Hommes et la Mer 52'	Océans, le mystère plastique 52'
Prisonniers de la banquise 52'	Au cœur de la machine climatique 90'
Le monde secret 52'	Planète océan 90'



Accédez gratuitement
aux documentaires
urlz.fr/hZXb



Découvrez l'offre
pédagogique
2023-2024



Une question ? education@fondationtaraocéan.org

<https://fondationtaraocéan.org/>

Prix de l'action éco-déleguée

Ce prix vise à faire connaître, encourager et valoriser les projets réalisés ou engagés par les éco-délégués en faveur de l'environnement et du développement durable dans leur école, collège, lycée, avec l'accompagnement de la communauté éducative et des partenaires extérieurs.



Il est organisé selon trois catégories distinctes (école, collège et lycée) et en deux étapes : d'abord académique puis nationale. Pour cette 4^e édition, les candidatures seront transmises à la mission académique « Éducation au développement durable » pour le 8 avril 2024 à l'adresse edd@ac-reims.fr.

Les éco-délégués doivent réaliser une vidéo de 1min30 présentant leur démarche pour mettre en place un projet de développement durable dans leur établissement, en croisant au moins deux thématiques, pas seulement environnementales mais portant par exemple aussi sur des enjeux sociaux et de solidarité. Les éco-délégués doivent être au cœur de la démarche et de la vidéo de présentation. Ce doit être un projet global et non une addition d'actions. Le travail collectif au sein de l'établissement et la coopération avec des partenaires extérieurs sont également importants.

<https://www.ac-reims.fr/prix-de-l-action-eco-deleguee-2023-2024-124837>

ÇA BOUGE DANS L'ACADÉMIE



Création d'une délégation académique à la transition écologique

L'académie de Reims innove et crée la première délégation académique à la transition écologique. Installée début janvier 2024, son objectif est de mettre en place des actions qui garantiront des changements positifs sur le long terme.

Les missions de cette délégation, placée sous l'autorité du Recteur, consistent à élaborer une politique académique en matière de développement durable et d'éco-responsabilité qui vise notamment à :

- favoriser l'engagement de chacun face aux enjeux d'une nécessaire transition écologique ;
- développer l'éducation à l'éco-responsabilité ;
- trouver des solutions pour réduire l'impact environnemental lié à ses activités.

Première assemblée générale des éco-délégués

Les élèves membres du CAVL, du CAVC ainsi que des éco-délégués et référents EDD d'établissement rémois ont participé à la première assemblée générale des éco-délégués dans les locaux de Sciences PO-Reims le 16 janvier.

Le matin, Monique DUPUIS, IGESR honoraire, a tenu une conférence sur l'importance et les enjeux de l'EDD au sein de l'Education Nationale tant dans le cadre des enseignements que des différents acteurs et partenaires qui y participent.



Trois tables rondes ont suivi.

La première qui a réuni des représentants du ministère de l'éducation, de l'académie, de l'URCA, de Canopé avait pour thème l'éducation au développement durable, l'implication des jeunes dans le développement durable et la transition écologique.

La seconde réunissait des représentants de partenaires d'EDF, de TER Grand Est et du conseil départemental de la Marne et a permis d'aborder le rôle de l'état et des collectivités dans la sobriété énergétique, l'évolution des mobilités...

La troisième a permis à des associations partenaires de l'éducation nationale (Les Savanturiers, l'Aroéven, le Céméa Marne, la ligue de l'enseignement, le PNR des Ardennes) de présenter leurs actions au sein des établissements scolaires ainsi que les thématiques couvertes.



L'après-midi, les élèves ont travaillé à la réalisation d'une synthèse académique à destination de Monsieur le Recteur et des partenaires. Ce travail s'est appuyé sur les projets envoyés en amont par les éco-délégués des établissements de toute l'académie.

La synthèse réalisée propose des actions à mettre en place au sein des établissements dans le cadre de la mise en œuvre de la transition écologique.

Cette première assemblée générale marque l'engagement de l'académie dans la transition écologique.